

CALENDRIER FORMATIONS UD 2024

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR e-fo

DATES	INTITULES DES STAGES	CONDITIONS D'ACCES
15 au 19 Janvier	DECOUVERTE DE FO	Manifester un intérêt pour l'action syndicale
30 janvier au 2 février	JE NEGOCIE	Avoir effectué le stage DECOUVERTE. S'adresse principalement aux Délégués Syndicaux et Délégués Syndicaux Centraux, aux Secrétaires de Syndicats ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.
5 au 9 février	DECOUVERTE DE FO LE HAVRE	Manifester un intérêt pour l'action syndicale
20 au 22 février	CONNAITRE SES DROITS	Avoir effectué le stage DECOUVERTE. Appréhender la recherche dans le Code du Travail et la Convention Collective dans l'activité quotidienne du syndicat. Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles.
11 au 15 Mars	FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION DU SYNDICAT	Avoir effectué le stage DECOUVERTE. Avoir une fonction dans le bureau syndical ou en passe de le devenir.
8 au 12 avril	C.S.E.	Avoir effectué, dans toute la mesure du possible, le stage DECOUVERTE DE FO ou s'engager à le faire. Etre membre titulaire du CSE. Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS. Impératif : être pris en charge par le CSE.
13 au 17 mai	C.S.S.C.T.	Avoir effectué le stage DECOUVERTE DE FO ou s'engager à le faire. Etre membre CSSCT/CSE ou référent harcèlement. Impératif : être pris en charge par l'employeur.
10 au 14 juin	DECOUVERTE DE FO	Manifester un intérêt pour l'action syndicale
10 au 12 septembre	JE NEGOCIE	Avoir effectué le stage DECOUVERTE. S'adresse principalement aux Délégués Syndicaux et Délégués Syndicaux Centraux, aux Secrétaires de Syndicats ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.
17 au 19 Septembre	CONNAITRE SES DROITS	Avoir effectué le stage DECOUVERTE. Appréhender la recherche dans le Code du Travail et la Convention Collective dans l'activité quotidienne du syndicat. Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles.
30/09 au 04/10	DECOUVERTE DE FO	Manifester un intérêt pour l'action syndicale